

Le budget municipal

Chaque année, le conseil municipal vote le budget de la commune. La plus importante partie des recettes sert à faire fonctionner l'ensemble des services communaux. Le reste permet de programmer et de concrétiser les projets (bâtiments, équipements, voirie, etc...). L'argent provient des dotations de l'État, des impôts locaux et des subventions de différents organismes (Conseil Départemental, Etat, Conseil Régional...). Malgré la baisse des dotations d'État 3 constats peuvent être faits au vu du budget 2019 :

- l'Épargne brute* se situe à un montant de 300 000 €.
- l'Investissement se situe à un bon niveau grâce notamment au soutien des partenaires institutionnels que sont la Région, le Conseil Départemental et l'Etat.
- La capacité d'emprunt de la Commune reste intéressante.

-----Montant du budget 2019 : le budget primitif s'élève au total à 5 366 008 euros dont :

- 3 100 364 euros en section de fonctionnement
- 2 265 644 euros en section d'investissement

-----Les caractéristiques du budget 2019 :

- Maîtrise des charges de fonctionnement par une attention particulière portée sur l'évolution des charges de gestion courante.
- Maîtrise de l'endettement de la Ville.
- Maintien du niveau des subventions aux associations.
- Stabilisation des taux d'imposition (pas de hausse des taux d'imposition communaux depuis 2008).
- Poursuite des investissements avec des opérations structurantes telle que l'enfouissement des réseaux secs sur l'avenue Pierre de Cabissolle, la dernière phase des travaux place du marché, dossiers pour lesquels des subventions importantes ont été obtenues (SMEG, Région, Etat, Conseil Départemental...), et aussi des investissements qui doivent conduire à améliorer le cadre de vie (réfection des voiries communales) et des travaux de rénovation de nos bâtiments communaux (Programme « accessibilité », Ecoles, Temple...)

*Définition de l'Epargne brute : il s'agit du solde excédentaire de la section de fonctionnement qui va permettre à la commune de dégager un auto financement pour une partie des investissements projetés.

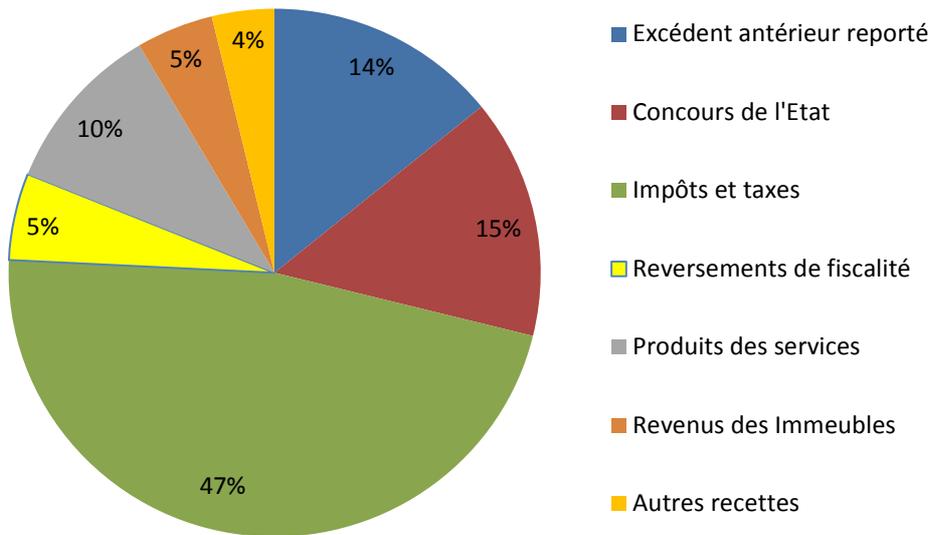
1- Budget Commune 2019: principaux chiffres

section de fonctionnement

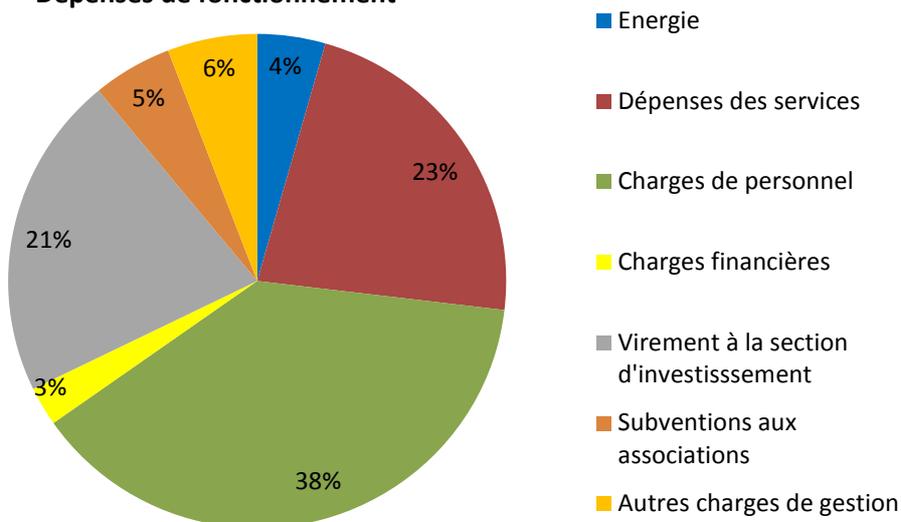
section d'investissement

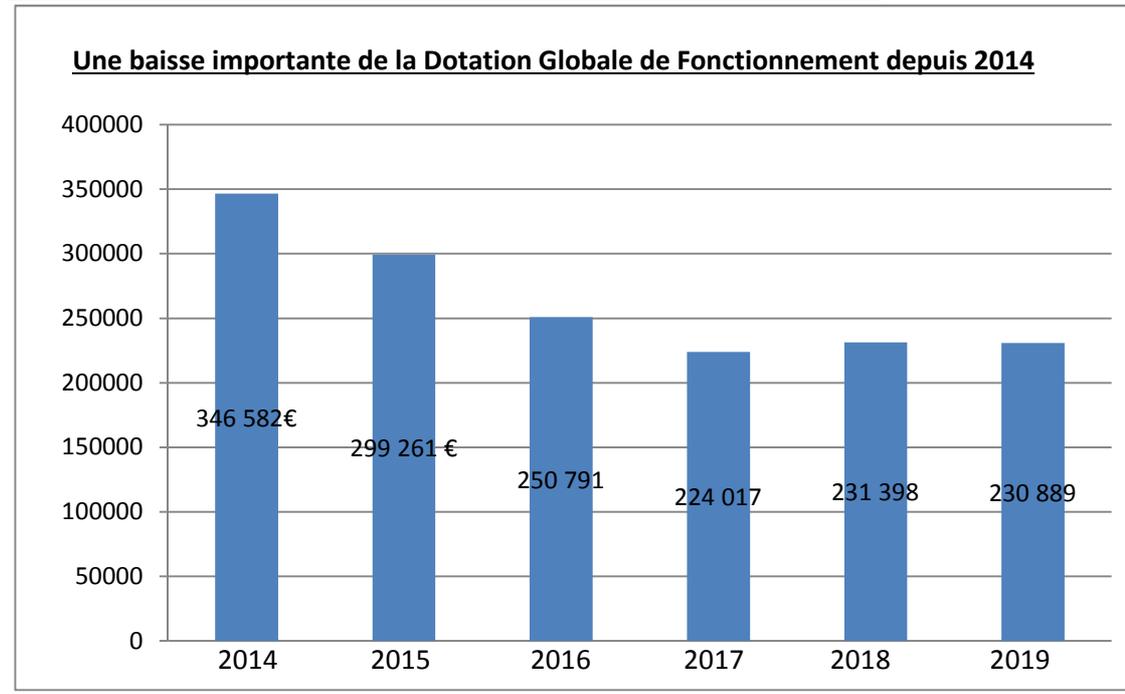
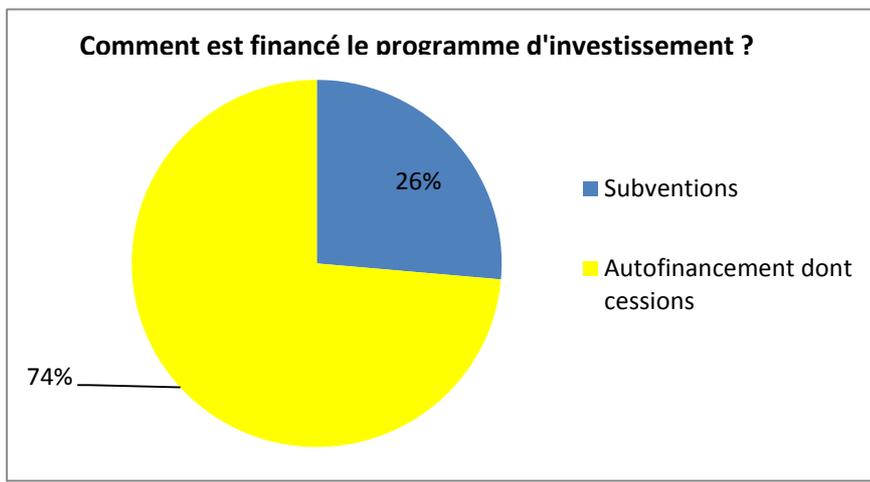
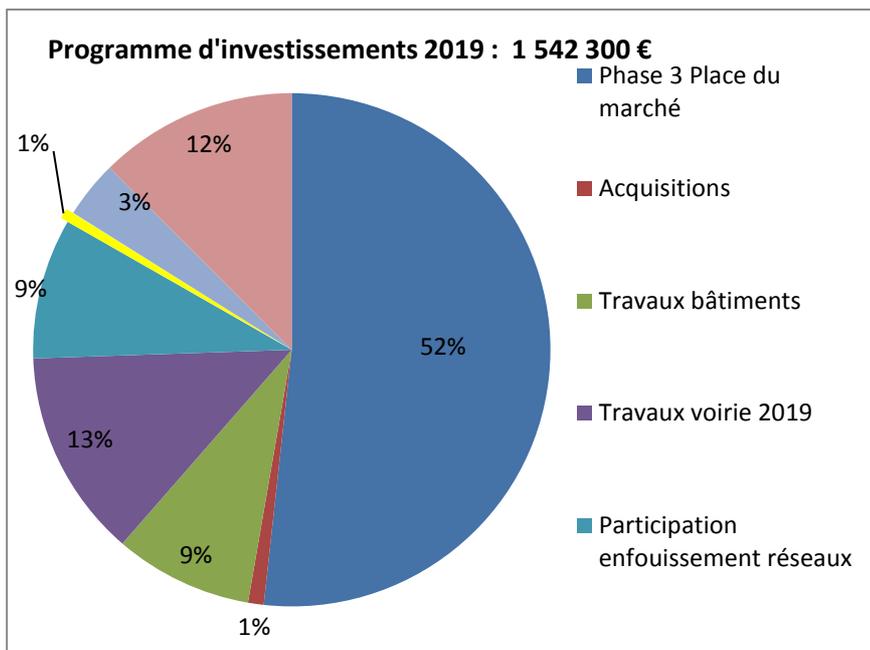
évolution des taux d'imposition

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement





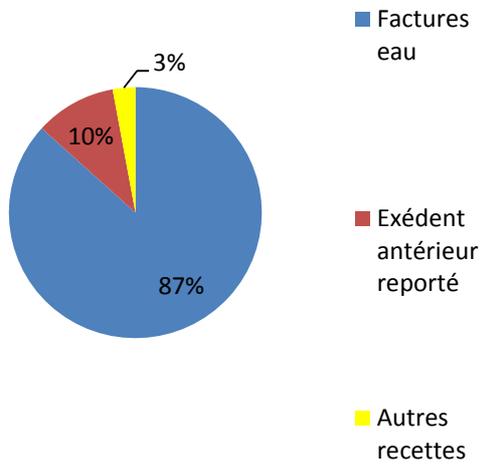
* : La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'Etat au fonctionnement des collectivités territoriales. Cette recette constitue une part importante du budget des communes. Depuis 2014, dans le cadre de la contribution au redressement du Déficit Public les collectivités territoriales voient chaque année leur DGF baisser sensiblement. En 2018 on assiste à un "gel" de la DGF

1- Budget Eau potable 2019 :

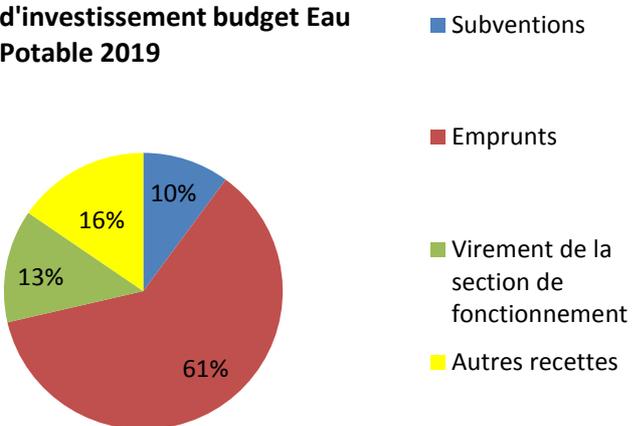
section d'exploitation

section d'investissement

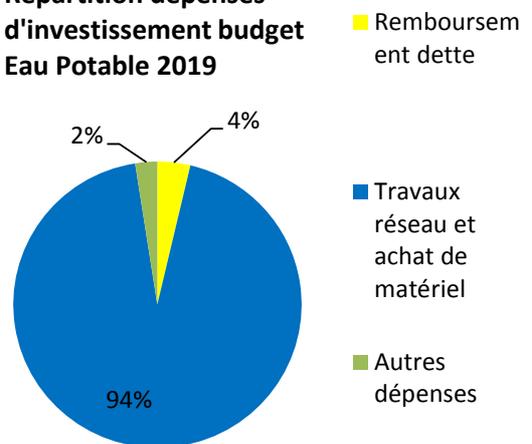
**Répartition recettes d'exploitation
budget Eau Potable 2019**



**Répartition recettes
d'investissement budget Eau
Potable 2019**



**Répartition dépenses
d'investissement budget
Eau Potable 2019**

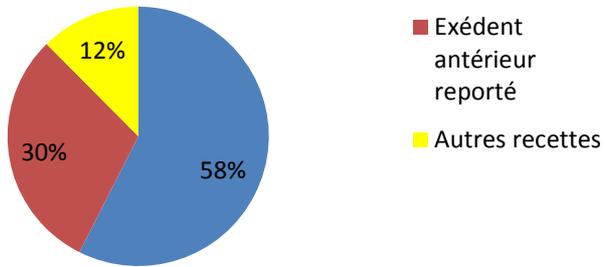


1- Budget Eaux usées 2019 :

section d'exploitation

section d'investissement

**Répartition recettes
d'exploitation Budget Eaux
Usées 2019**



**Répartition recettes
d'investissement Budget
Eaux Usées 2019**

